

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 27 JUN 2025 À 08 H15

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 20/06/25

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
63
Conseillers
représentés :
20
Total votants :
83

**COMPTE FINANCIER UNIQUE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 BUDGET ANNEXE RÉGIE
AUTONOME DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°DEL20250627_136

Commission principale : 1 COMMISSION FINANCES - FISCALITÉ - MOYENS GÉNÉRAUX - AFFAIRES
JURIDIQUES - COMMANDE PUBLIQUE - PATRIMOINE BATI - RESSOURCES HUMAINES - ÉVALUATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES

Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 27 juin 2025 à 08 H15 avenue
de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Conseiller(e)s présent(e)s :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Anne-Marie PICARD, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile VIGNAL, Isabelle LAVEST, Cyril CINEUX, François CARMIER, Eric GRENET, Cécile AUDET, Grégory BERNARD, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Alain FAGONT, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Dominique BRIAT, Sondès EL HAFIDHI, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Pierre SABATIER, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Christine FAURE, Jean-Christophe CERVANTÈS, Samir EL BAKKALI, Magali GALLAIS, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Patrick NÉHÉMIE, Jean PICHON, Fabienne THOULY-VOUTE, Chantal LELIÈVRE, Hélène VEILHAN, Marion BARRAUD, Estelle BRUANT, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Claire BRIEU, Charles DUBREUIL, Julien BONY, Cécile LAPORTE, Maryse BOSTVIRONNOIS, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Alexis BLONDEAU, Stanislas RENIÉ, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Marcel ALEDO pouvoir à Hervé PRONONCE
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Serge PICHOT pouvoir à René DARTEYRE
Sylvain CASILDAS pouvoir à Eric GRENET
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
Richard BERT pouvoir à Christine FAURE
Nicolas BONNET pouvoir à Thomas WEIBEL
Christine PEROL BEYSSI pouvoir à Christophe BERTUCAT
Wendy LAFAYE pouvoir à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER
Nathalie CARDONA pouvoir à Pierre SABATIER
Philippe MAITRIAS pouvoir à Bernard BARRASSON
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Patrick NÉHÉMIE
Sylvie VIEIRA DI NALLO pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Rémi CHABRILLAT
Jérôme AUSLENDER pouvoir à Grégory BERNARD
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY
Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE
Christine BIGOURET pouvoir à Maryse BOSTVIRONNOIS
Marie DAVID pouvoir à Jacqueline BOLIS
Fatima BISMIR pouvoir à Stanislas RENIÉ

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Olivier BIANCHI

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
 COMMISSION FINANCES - FISCALITÉ - MOYENS GÉNÉRAUX - AFFAIRES
 JURIDIQUES - COMMANDE PUBLIQUE - PATRIMOINE BÂTI - RH -
 ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES du 12 juin 2025
 BUREAU du 13 juin 2025
 CONSEIL D'EXPLOITATION - EAU - ASSAINISSEMENT - GEMAPI du 16 juin
 2025
 CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 27 juin 2025

Direction Stratégie Financière / 9782
 Stéphanie FRANCHISSEUR-BREUIL

COMPTE FINANCIER UNIQUE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 BUDGET ANNEXE RÉGIE AUTONOME DE L'ASSAINISSEMENT

Ce budget annexe retrace l'activité de collecte (compétence transférée des communes à la Métropole en 2017), transport et traitement des eaux usées à la Station d'épuration des 3 rivières.

Dans le cadre de l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) initiée en 2022, il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer sur ce document qui constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2024 du Budget annexe Régie autonome de l'assainissement, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

Pour rappel, le CFU regroupe, en les rationalisant, les données jusqu'alors réparties entre le compte administratif établi par l'ordonnateur et le compte de gestion établi par le comptable public. Il vise à fournir une information financière non seulement plus simple et lisible, mais également enrichie, grâce au rapprochement au sein du même document de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales qui se complètent, permettant ainsi de mieux apprécier la situation financière du budget concerné. Il vise également à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux. La production du CFU est par ailleurs entièrement dématérialisée avec la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable et, à terme, des travaux préparatoires simplifiés.

À l'issue de la phase expérimentale, le CFU deviendra la nouvelle présentation des comptes locaux de toutes les entités publiques locales, conformément aux dispositions de l'article 205 de la loi de finances pour 2024.

I - ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

L'exécution 2024 du Budget annexe Régie autonome de l'assainissement se résume comme suit :

Exercice 2024		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	59 282 325,24 €	28 488 476,00 €	87 770 801,24 €
	Réalisations	38 887 678,93 €	29 657 984,37 €	68 545 663,30 €
Dépenses	Prévisions	59 282 325,24 €	28 488 476,00 €	87 770 801,24 €
	Réalisations	38 601 926,50 €	26 179 886,96 €	64 781 813,46 €
Résultat de l'exercice		285 752,43 €	3 478 097,41 €	3 763 849,84 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2024 excédentaire total de 3 763 849,84 €.

Après reprise des résultats de l'exercice 2023, l'exercice 2024 se solde par un excédent de clôture total de 2 105 280,32 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement *	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024
Investissement	-2 907 913,93 €		285 752,43 €	-2 622 161,50 €
Fonctionnement	7 129 073,98 €	5 879 729,57 €	3 478 097,41 €	4 727 441,82 €
Total	4 221 160,05 €	5 879 729,57 €	3 763 849,84 €	2 105 280,32 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2024 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 28 488 476 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 29 657 984,37 € en recettes, dont 28 456 574,40 € de recettes réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie, et de 26 179 886,96 € en dépenses, dont 17 817 368,59 € de dépenses réelles.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 est donc un excédent de 3 478 097,41 € qui, cumulé avec le résultat de clôture de l'exercice 2023, soit un excédent de 7 129 073,98 €, et déduction faite de la part affectée à l'investissement de 5 879 729,57 €, fait apparaître en définitive un résultat de clôture 2024 excédentaire de 4 727 441,82 €.

Les recettes de fonctionnement 2024 progressent globalement de 1,6 M€ par rapport à 2023 (+ 5,59 %).

Elles se composent principalement des produits des services (chapitre 70) pour un montant de 27 954 197,06 €, dont :

- 23 109 865,41 € de redevance d'assainissement collectif, en progression de 1,8 M€ par rapport à l'exercice 2023. Cette progression s'explique par l'évolution des tarifs votée fin 2023 pour faire face aux augmentations de coûts (énergie, fournitures et réactifs, frais financiers) et dans l'objectif d'harmonisation de la tarification au sein du territoire métropolitain géré en régie, conformément au principe d'égalité de traitement des usagers devant le service public, ainsi que par l'évaluation prudente des rattachements de 2023.
- 660 892,74 € de refacturation de frais de construction de branchements, stable par rapport à 2023,
- 1 464 591,89 € de participations pour le financement de l'assainissement collectif (relativement stable avec seulement - 0,03 M€). Il s'agit de la participation forfaitaire (PFAC) généralisée sur l'ensemble des communes en 2023

et liée aux nouvelles constructions ou rénovations.

- 2 051 653 € de contribution au titre des eaux pluviales versée par le Budget principal,
- 354 719,21 € de prestations de services autres (- 0,1 K€), avec notamment la refacturation de la redevance transport et traitement des eaux usées à la commune de Sayat dont les abonnés sont raccordés à la station des 3 rivières pour 143 819,21 € (soldes redevances 2023 et redevance 2024), ainsi que la facturation des contrôles de conformité du raccordement à l'assainissement collectif obligatoires en cas de vente depuis 2021 pour 210 900 €,
- 306 522,67 € de produits d'activités annexes, correspondant à la facturation du traitement des produits de déversement, curage et vidange à la station d'épuration,
- 5 841,70 € de redevance pour contrôle des installations d'assainissement non collectif et 110,44 € de régularisation au titre de la mutualisation ascendante documentation facturée en 2023

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) s'élèvent à 4 979,32 €, dont 4 944,24 € de redevance pour frais de gestion et de contrôle versée par la SAUR.

Les produits financiers (chapitre 76) s'établissent à 421 765,99 € et correspondent à l'annuité du fonds de soutien accordé à la Métropole dans le cadre de la renégociation de ses emprunts structurés.

Enfin, des produits exceptionnels (chapitre 77) à hauteur de 61 484,95 € (dont 43 108,23 € de produits de cessions et 18 313,33 € d'annulations de mandats sur exercices antérieurs), ainsi que 14 147,08 € de reprises sur la provision constituée en 2023 pour dépréciation de créances (chapitre 78) viennent compléter ces recettes réelles 2024.

Les recettes d'ordre s'élèvent quant à elles à 1 201 409,97 € et correspondent à l'amortissement des subventions d'équipement reçues .

Les dépenses de fonctionnement 2024 progressent également avec + 2,03 M€ par rapport à l'exercice 2023, soit + 8,41 %. Elles comprennent :

– les charges à caractère général (chapitre 011) d'un montant de 8 373 088,88 €, qui progressent légèrement de 0,1 K€ et se décomposent comme suit :

➤ les dépenses de traitement des eaux usées (fonctionnement de la station d'épuration) pour 4 659 673,36 €, en hausse de 0,13 M€ par rapport à 2023, comprenant :

- les dépenses énergétiques à hauteur de 2,14 M€ (+ 0,05 M€) qui sont marquées par une stabilité du prix pour l'électricité et une indexation plus volatile pour le gaz qui s'est avérée plus favorable en 2024,
- le coût du transport et du traitement externalisé des boues produites par la station en valorisation agricole (épandage et compostage) pour 1,39 M€ (+ 0,18 M€),
- les frais divers d'exploitation de la station (réactifs nécessaires au fonctionnement de la station, frais d'analyses, curage et prestation dégrilleur, gestion des déchets hors boues, entretien des espaces verts, nettoyage des vêtements, prestations d'entretien des locaux, frais de télécommunication, taxes foncières, etc) pour 1,13 M€ (- 0,09 M€ par rapport à 2023).

➤ les dépenses relatives à la collecte et au transport des eaux usées pour 3 713 415,52 €, en légère baisse de 0,03 M€ par rapport à 2023, avec principalement :

- 1,72 M€ de travaux de branchements neufs et de prestations de curage et inspection des réseaux,
- 1,06 M€ de travaux d'entretien et maintenance des réseaux,
- 0,28 M€ de fluides,
- 0,05 M€ correspondant au remboursement des frais de structure au Budget principal et de mutualisation ascendante patrimoine bâti et documentation,
- et 0,6 M€ de frais divers.

– les charges de personnel (chapitre 012) qui s'élèvent à 4 320 391,47 € et augmentent globalement de 250 K€ par rapport à 2023 (soit + 6,15 %) avec :

- 2 347 536,31 € reversés au Budget annexe Régie autonome de l'eau potable au titre des agents à temps partagé entre les deux activités mais dont le salaire est intégralement imputé sur le Budget annexe Régie autonome de l'eau potable (soit + 157 K€ par rapport à 2023),
- 313 441,08 € de remboursement de charges de structure au Budget principal (soit +97 K€),
- 86 039,50 € au titre de la mutualisation ascendante patrimoine bâti et documentation 2024 (soit -48 K€)
- 650 918,80 € de masse salariale pour les agents de la station d'épuration, ainsi que 922 455,78 € pour les agents transférés affectés intégralement à la compétence assainissement, en progression de de 44 K€ par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique par l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires (avancements d'échelons, de grades, promotion interne) pour 6 K€, l'intégration des différentes mesures gouvernementales avec l'impact en année pleine en 2024 de l'augmentation de 1,5% de la valeur du point indiciaire qui a pris effet au 1er juillet 2023 pour 6 K€ et l'augmentation de 5 points d'indice pour tous les agents publics à compter du 1er janvier 2024 pour 15 K€, les effets reports des recrutements sur 2024 (1 apprenti arrivé en septembre 2023) pour 7 K€ et le recrutement d'un agent non permanent (remplaçant) courant 2024 pour 10 K€.

– les charges de gestion courante (chapitre 65) qui s'élèvent à 1 355 391,97 € et augmentent de 452,6 K€ par rapport à à 2023, correspondant à la participation versée au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon (SIAVA) pour les communes de Cournon d'Auvergne, Le Cendre, Romagnat (Opme) et Saint-Genès-Champanelle (0,92 M€), à la tarification solidaire mise à place à compter de 2023 (0,4 M€ correspondant à la régularisation du versement 2023 et au montant 2024 rattaché), aux redevances abonnement et réseaux (0,01 M€), ainsi qu'aux créances éteintes et admises en non-valeur (0,02 M€).

– les frais financiers qui s'élèvent à 3 584 219,95 € (chapitre 66), dont 3 309 805,47 € d'intérêts de la dette et ICNE (en progression de 795,4 K€ du fait des emprunts contractés en 2023), 243 645,55 € d'intérêts sur ligne de trésorerie (en progression de 115 K€ en raison du tirage sur ligne de trésorerie plus important) et 30 768,93 € d'indemnités compensatrices suite au réaménagement d'un emprunt intervenu en 2024,

– les charges exceptionnelles pour 154 439,71 €, avec notamment 137 951,07 € d'annulations de titres sur exercices antérieurs et 16 488,64 € correspondant à des régularisations d'écritures comptables et à des annulations et admissions en non-valeur des titres émis par les communes avant le transfert de la compétence,

– la constitution d'une provision de 29 916,61 € destinée à couvrir une éventuelle dépréciation des créances,

– les opérations d'ordre qui s'élèvent à 8 362 518,37 €, avec 7 697 515,53 € de dotations aux amortissements des biens, 626 881,21 € d'écritures liées à des renégociations d'emprunts et 38 121,63 € de constatation de la valeur nette comptable des matériels cédés.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 59 282 325,24 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 38 887 678,93 € en recettes et de 38 601 926,50 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un excédent d'exécution d'investissement 2024 de 285 752,43 €.

Après reprise du déficit de clôture 2023 de 2 907 913,93 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2024 déficitaire de 2 622 161,50 €.

Les recettes d'investissement 2024 sont constituées principalement par :

- l'emprunt encaissé sur l'exercice pour 14 600 000 € (compte 1641),
- l'excédent de fonctionnement capitalisé issu de l'affectation des résultats 2023 pour 5 853 782,24 € (compte 1068),
- le reversement par la Ville de Ceyrat de l'excédent d'investissement constaté fin 2016 (versement échelonné sur 5 ans à compter de 2022) pour 9 531,67 € (compte 1068),
- la mise en réserve réglementée de 25 947,33 € correspondant aux plus-values sur cessions d'immobilisations comptabilisées en 2023 (compte 1064),
- des subventions d'équipement pour 1 443 824,85 € avec :

- 773 824,85 € de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne :

- 0,42 M€ pour la restructuration du collecteur sud à Beaumont et à Ceyrat
- 0,28 M€ pour la restructuration du collecteur nord sur Blanzat,
- 0,07 M€ pour divers soldes de travaux sur les réseaux.

- 630 000 € de la Région pour les travaux de bio-méthanisation sur la Station d'épuration des 3 rivières «Traitement primaire et valorisation énergétique »,
- 40 000 € du Département pour les travaux de restructuration du réseau de collecte des eaux usées réalisés rue Chabrier à Aulnat et les travaux de déconnexion de la station d'épuration de Solagnat à Orcines.

- la régularisation d'un trop versé dans le cadre d'un marché de travaux pour 28 379,09 €,
- le remboursement de 17 092,06 € de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre de la convention de mandat pour l'attribution d'aides à des particuliers pour la réalisation de travaux de raccordement (opération sous mandat comptabilisée en dépenses et en recettes – compte 458201).
- les recettes d'ordre qui s'élèvent à 16 902 773,77 € et correspondent à :

- l'amortissement des biens (7 697 515,53 €),
- des écritures liées au réaménagement de la dette (626 881,21 €),
- la constatation de la valeur nette comptable des matériels cédés (38 121,63 €),
- des écritures patrimoniales liées au remboursement anticipé temporaire des emprunts prévoyant cette faculté (5 000 000 €) et au refinancement d'un emprunt en 2024 (2 649 792,27 €)
- des intégrations d'études et annonces (604 151,24 €), des résorptions d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics (255 639,89 €) et des résorptions d'avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne dans le cadre de la convention de mandat pour la construction d'une centrale photovoltaïque sur le site de la STEP (30 672 €).

Les dépenses d'investissement 2024 comprennent quant à elles :

- le remboursement du capital des emprunts pour 7 049 325,51 €, ainsi que le remboursement des avances de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 200 257,31 €,
- les dépenses d'équipement pour 21 610 678,31 €, avec notamment :

- 3,54 M€ d'études, travaux et acquisitions de matériels industriels réalisés pour la Station d'épuration des 3 rivières, principalement dans le cadre de l'opération de bio-méthanisation «Traitement primaire et valorisation énergétique », ainsi que 1,33 M€ consacrés au plan de renouvellement des infrastructures et du matériel de la station d'épuration,
- 2,51 M€ d'études et travaux sur les collecteurs et bassins de stockage-restitution (BSR), dont 1,64 M€ pour le collecteur sud et le BSR des Sauzes, 0,13 M€ pour le collecteur et BSR Herbet et enfin 0,74 M€ pour le BSR des Vergnes et le collecteur nord,
- 13,07 M€ de travaux sur les réseaux d'assainissement eaux usées ou unitaires pour une grande partie en coordination avec les travaux de voirie ou sur des opérations d'urgence pour renouveler le réseau, dont :

- 9,27 M€ consacrés au renouvellement et dévoiement des réseaux lié au projet INSPIRE,
- 0,93 M€ à Orcines (rue des écoles, D68 Vallée de la Tiretaine Haut),
- 0,83 M€ à Gerzat (rue des martyrs, de Taillat, Salengro et Louis Bourrat),
- 0,51 M€ à Clermont-Ferrand (boulevard Lafayette, place de Regensburg, Thevenot Thibaud, schéma cyclable itinéraire 2 Pompidou / Charatoire, Rue Maupassant à Saint Jacques, etc),
- 0,51 M€ à Saint-Genès Champanelle (INRAE Fontfreyde Theix),
- 0,39 M€ à Aubière (rue E.Chabrier),
- 0,3 M€ à Nohanent (route de Clermont),
- 0,12 M€ à Beaumont (route de Romagnat),
- 0,06 M€ à Pérignat les Sarliève (Cime du Marais),
- 0,03 M€ d'inspection, curage essais et réception des réseaux,
- etc.

- 0,23 M€ d'acquisitions de véhicules, matériel industriel, informatique, logiciel et mobilier,
- 0,28 M€ de travaux de réhabilitation de poste de relèvement des eaux usées au quartier « Les Toulait » à Cournon d'Auvergne et travaux de remplacement des armoires électriques de poste de relèvement « PR La

Pointe »,

- 0,57 M€ consacrés aux petites extensions du réseau, à la sécurisation des sites et à la mise en conformité de branchements neufs,
- 0,03 M€ de travaux de conservation du patrimoine bâti et de réduction des consommations énergétiques,
- 0,017 M€ d'attribution d'aide aux particuliers pour la réalisation de travaux de raccordement (contrepartie de la recette perçue de l'Agence de l'Eau donc opération neutre pour la Métropole).

– les dépenses d'ordre qui s'établissent à 9 741 665,37 € et correspondent :

- aux écritures patrimoniales liées au remboursement anticipé temporaire des emprunts prévoyant cette faculté (5 000 000 €) et au refinancement d'un emprunt en 2024 (2 649 792,27 €),
- à l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 1 201 409,97 €,
- aux intégrations d'études et annonces pour 604 151,24 €, aux résorptions d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics pour 255 639,89 € et aux résorptions d'avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne dans le cadre de la convention de mandat pour la construction d'une centrale photovoltaïque sur le site de la STEP pour 30 672 €.

Au final, l'exercice 2024 du Budget annexe Régie autonome de l'assainissement s'achève avec un excédent global (fonctionnement et investissement) de 2 105 280,32 € (+ 4 727 441,82 € en fonctionnement et - 2 622 161,50 € en investissement), finançant ainsi le déficit sur restes à réaliser de l'exercice de 56 049,76 € (1 556 049,76 € en dépenses et 1 500 000 € en recettes).

II - AFFECTATION DU RÉSULTAT GLOBAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024

À la clôture de l'exercice 2024, les résultats du Budget annexe Régie autonome de l'assainissement s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	26 179 886,96 €
Recettes	29 657 984,37 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	3 478 097,41 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	1 249 344,41 €
Résultat de clôture 2024	4 727 441,82 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	38 601 926,50 €
Recettes	38 887 678,93 €
Résultat d'investissement de l'exercice	285 752,43 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	-2 907 913,93 €
Solde d'exécution	-2 622 161,50 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	-56 049,76 €
Résultat global d'investissement 2024 avec RAR	-2 678 211,26 €
Besoin de financement global à couvrir	2 678 211,26 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2024	
Affectation au compte 1064 pour comptabiliser les plus-value sur cession d'immobilisations constatées en 2024	10 895,60 €
Total affectation au compte 1064	10 895,60 €
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	2 678 211,26 €
Dotations complémentaires au compte 1068	0,00 €
Total affectation au compte 1068	2 678 211,26 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	2 038 334,96 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (dépenses)	-2 622 161,50 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une inscription par anticipation au Budget primitif 2025.

Cette affectation est complétée par l'inscription du reversement par la Ville de Ceyrat de l'excédent d'investissement constaté fin 2016 (versement échelonné sur 5 ans - 4ème année) pour 9 531,67 € au compte 1068.

Elle intègre également la mise en réserve réglementée de 10 895,60 € au compte 1064 correspondant aux plus-values sur cessions d'immobilisations comptabilisées en 2024.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe Régie autonome de l'assainissement et de l'adopter,
- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- d'affecter ce résultat d'un montant de 4 727 441,82 € de la façon suivante :
 - en section d'investissement au compte 1068 pour la somme de 2 678 211,26 €,
 - en section d'investissement au compte 1064 pour la somme de 10 895,60 €,
 - en section de fonctionnement au compte 002 pour le solde, soit 2 038 334,96 €.

TOTAL VOTANTS :	83	=	63 Conseillers Présents	+	20 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	72	=	Pour : 72	+	Contre : 0		
Abstention :	11						

Le Secrétaire de Séance,
René DARTEYRE

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président
Hervé PRONONCE



FONCTIONNEMENT

DEPENSES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Reports	Budget total 2024	Réalisé 2024
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	850 000,00	0,00	0,00	850 000,00	804 995,15
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	2 473 095,00	28 789,00	0,00	2 501 884,00	2 429 314,99
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	800 000,00	-165 000,00	0,00	635 000,00	592 080,88
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	103 500,00	3 000,00	0,00	106 500,00	80 087,40
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 700,00	0,00	0,00	1 700,00	328,16
6066	CARBURANTS	73 000,00	-32 050,00	0,00	40 950,00	31 564,32
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	156 000,00	-50 088,00	0,00	105 912,00	102 935,74
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	48 500,00	-7 332,00	0,00	41 168,00	36 802,92
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	20 812,51
6135	LOCATIONS MOBILIERES	85 000,00	-11 600,00	0,00	73 400,00	46 580,78
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	1 734,38
61521	BATIMENTS PUBLICS	74 290,00	9 275,00	0,00	83 565,00	25 176,65
61523	RESEAUX	1 040 000,00	110 535,00	0,00	1 150 535,00	1 118 782,45
61528	AUTRES	52 000,00	0,00	0,00	52 000,00	48 314,61
61551	MATERIEL ROULANT	9 000,00	11 600,00	0,00	20 600,00	19 356,34
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	190 000,00	-52 000,00	0,00	138 000,00	97 923,78
6156	MAINTENANCE	258 887,00	-42 813,00	0,00	216 074,00	132 885,09
6161	MULTIRISQUES	2 250,00	0,00	0,00	2 250,00	2 250,00
6168	AUTRES	33 000,00	0,00	0,00	33 000,00	31 424,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	24 800,00	-500,00	0,00	24 300,00	14 260,00
618	DIVERS	2 406 500,00	238 117,00	0,00	2 644 617,00	2 586 201,84
6226	HONORAIRES	14 000,00	806,00	0,00	14 806,00	6 635,92
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	15 000,00	-2 200,00	0,00	12 800,00	2 782,41
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	536,67
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	5 650,00	0,00	0,00	5 650,00	181,57
6238	DIVERS	21 150,00	0,00	0,00	21 150,00	7 582,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 000,00	-1 000,00	0,00	3 000,00	126,62
6256	MISSIONS	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00
6257	RECEPTIONS	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	556,63
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	18 500,00	0,00	0,00	18 500,00	12 785,94
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	16 160,00	0,00	0,00	16 160,00	13 242,21
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	40 020,00	0,00	0,00	40 020,00	19 397,84
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	17 600,00	-668,00	0,00	16 932,00	5 854,67
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	76 905,00	-42 151,00	0,00	34 754,00	28 820,28
62871	Remb de frais - A la collect de rattachement	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	18 294,38
62878	Remb de frais - A des tiers	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	27 993,16
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	4 486,59
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		9 031 507,00	-5 280,00	0,00	9 026 227,00	8 373 088,88
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	2 716 000,00	53 540,00	0,00	2 769 540,00	2 747 016,89
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00
6331	Versement mobilité	17 680,00	0,00	0,00	17 680,00	19 594,00
6336	COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	6 600,00	0,00	0,00	6 600,00	6 106,73
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	855 490,00	0,00	0,00	855 490,00	852 663,57
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	245 250,00	0,00	0,00	245 250,00	226 166,16
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	4 942,49
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	251 000,00	-53 540,00	0,00	197 460,00	187 824,65
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES	23 210,00	0,00	0,00	23 210,00	1 572,50
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	141 580,00	0,00	0,00	141 580,00	143 422,93
6454	COTISATIONS AU Pôle Emploi	21 540,00	0,00	0,00	21 540,00	25 928,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 400,00	0,00	0,00	1 400,00	1 391,82
6475	MEDECINE DU TRAVAIL , PHARMACIE	1 200,00	18,00	0,00	1 218,00	1 217,73
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	112 000,00	-18,00	0,00	111 982,00	102 544,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		4 396 550,00	0,00	0,00	4 396 550,00	4 320 391,47
6518	Autres	17 600,00	5 280,00	0,00	22 880,00	10 094,40
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	5 000,00	15 453,00	0,00	20 453,00	4 225,29
6542	CREANCES ETEINTES	2 500,00	7,00	0,00	2 507,00	14 322,32
6588	Autres charges diverses de gestion courante	1 470 200,00	0,00	0,00	1 470 200,00	1 326 669,96
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 495 300,00	20 740,00	0,00	1 516 040,00	1 355 311,97
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	3 331 000,00	-26 619,00	0,00	3 304 381,00	3 303 159,71
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	4 000,00	80 000,00	0,00	84 000,00	6 645,76
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	200 000,00	195 850,00	0,00	395 850,00	243 645,55
6688	AUTRE	0,00	30 769,00	0,00	30 769,00	30 768,93
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		3 535 000,00	280 000,00	0,00	3 815 000,00	3 584 219,95
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	120 000,00	17 980,00	0,00	137 980,00	137 951,07
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	120 000,00	-17 980,00	0,00	102 020,00	16 488,64
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		241 000,00	0,00	0,00	241 000,00	154 439,71
6817	DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	29 917,00	0,00	29 917,00	29 916,61
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	29 917,00	0,00	29 917,00	29 916,61
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		18 699 357,00	325 377,00	0,00	19 024 734,00	17 817 368,59
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	916 525,00	155 859,00	0,00	1 072 384,00	0,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		916 525,00	155 859,00	0,00	1 072 384,00	0,00
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	0,00	38 122,00	0,00	38 122,00	38 121,63
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	7 846 236,00	-120 000,00	0,00	7 726 236,00	7 697 515,53
6862	DOTAT. AMORT. CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	627 000,00	0,00	0,00	627 000,00	626 881,21
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		8 473 236,00	-81 878,00	0,00	8 391 358,00	8 362 518,37
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 389 761,00	73 981,00	0,00	9 463 742,00	8 362 518,37
TOTAL DEPENSES		28 089 118,00	399 358,00	0,00	28 488 476,00	26 179 886,96

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025



RECETTES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Publié le	Budget total 2024	Budget 2024
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 249 344,41	0,00		1 249 344,41	0,00
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		1 249 344,41	0,00		1 249 344,41	0,00
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00
6459	REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	450,00	0,00		450,00	0,00
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		3 450,00	0,00		3 450,00	0,00
704	TRAVAUX	650 000,00	0,00		650 000,00	660 892,74
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	21 000 000,00	0,00		21 000 000,00	23 109 865,41
70613	PARTICIPATIONS POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	550 000,00	364 000,00		914 000,00	1 464 591,89
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	0,00	0,00		0,00	5 841,70
7063	Contrib.des communes ou l'EP de coop.inter(eaux pl	2 060 000,00	0,00		2 060 000,00	2 051 653,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	410 000,00	0,00		410 000,00	354 719,21
7084	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	0,00	110,00		110,00	110,44
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (CESS. D'APPRO	400 000,00	0,00		400 000,00	306 522,67
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		25 070 000,00	364 110,00		25 434 110,00	27 954 197,06
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00		0,00	0,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		0,00	0,00		0,00	0,00
757	REDEV. VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESSIONAIRES	5 000,59	0,00		5 000,59	4 944,24
7588	AUTRES	200,00	0,00		200,00	35,08
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5 200,59	0,00		5 200,59	4 979,32
7681	FONDS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE	421 800,00	0,00		421 800,00	421 765,99
CHAPITRE 76 - PRODUITS FINANCIERS		421 800,00	0,00		421 800,00	421 765,99
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00		0,00	63,39
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00		0,00	18 313,33
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	30 000,00	21 100,00		51 100,00	43 108,23
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00		0,00	0,00
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		30 000,00	21 100,00		51 100,00	61 484,95
7817	REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	14 148,00		14 148,00	14 147,08
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	14 148,00		14 148,00	14 147,08
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		26 779 795,00	399 358,00		27 179 153,00	28 456 574,40
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	1 309 323,00	0,00		1 309 323,00	1 201 409,97
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 309 323,00	0,00		1 309 323,00	1 201 409,97
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 309 323,00	0,00		1 309 323,00	1 201 409,97
TOTAL RECETTES		28 089 118,00	399 358,00		28 488 476,00	29 657 984,37

ID : 063-246300701-20250707-DEL20250627_136-BF

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		3 478 097,41
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ		1 249 344,41
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024		4 727 441,82

INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID : 063-246300701-20250707-DEL20250627_136-BF



DEPENSES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Reporté	Budget total	Réalisé 2024
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 907 913,93	0,00	0,00	2 907 913,93	0,00
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		2 907 913,93	0,00	0,00	2 907 913,93	0,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	7 100 000,00	-29 700,00	0,00	7 070 300,00	7 049 325,51
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	5 922 000,00	0,00	0,00	5 922 000,00	0,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687	AUTRES DETTES	202 500,00	0,00	0,00	202 500,00	200 257,31
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		13 224 500,00	-29 700,00	0,00	13 194 800,00	7 249 582,82
2031	FRAIS D'ETUDES	753 000,00	-45 000,00	26 295,44	734 295,44	347 733,81
2033	FRAIS D'INSERTION	5 000,00	0,00	1 990,77	6 990,77	3 160,00
2051	Concessions, brevets,licences,marques,procédés,log	45 000,00	0,00	26 135,02	71 135,02	36 067,07
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		803 000,00	-45 000,00	54 421,23	812 421,23	386 960,88
2111	TERRAINS NUS	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	955,21
21315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	3 200 000,00	-2 803 000,00	0,00	397 000,00	0,00
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	360 000,00	-37 285,00	10 452,15	333 167,15	206 182,65
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	79 000,00	-28 724,00	891,40	51 167,40	36 059,26
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	110 000,00	-19 676,00	84 177,92	174 501,92	92 652,12
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	20 000,00	0,00	4 764,69	24 764,69	11 309,90
2184	MOBILIER	0,00	10 259,00	0,00	10 259,00	9 641,70
2188	AUTRES	0,00	19 676,00	0,00	19 676,00	7 371,00
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 779 000,00	-2 858 750,00	100 286,16	1 020 536,16	364 171,84
2313	CONSTRUCTIONS	1 592 000,00	-741 805,00	196 726,15	1 046 921,15	492 353,14
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	24 130 000,00	-4 930 849,00	2 594 434,77	21 793 585,77	19 524 244,88
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	55 000,00	-26 000,00	0,00	29 000,00	18 997,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	1 250 000,00	-436 346,00	0,00	813 654,00	806 858,51
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		27 027 000,00	-6 135 000,00	2 791 160,92	23 683 160,92	20 842 453,53
458101	OP COMPTE DE TIERS - TRX RACCORDEMENT PARTICULIER	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	17 092,06
CHAPITRE 458101 - OP COMPTE DE TIERS - TRX RACCORDEMENT PARTICULIER		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	17 092,06
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		47 841 413,93	-9 068 450,00	2 945 868,31	41 718 832,24	28 860 261,13
139111	AGENCE DE L'EAU	785 741,00	-6 370,00	0,00	779 371,00	671 477,18
139118	AUTRES	25 136,00	0,00	0,00	25 136,00	25 136,00
13912	REGIONS	4 239,00	0,00	0,00	4 239,00	4 239,00
13913	DEPARTEMENTS	17 630,00	420,00	0,00	18 050,00	18 041,02
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	580,00	0,00	0,00	580,00	580,00
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	5 660,00	0,00	0,00	5 660,00	5 660,00
13918	AUTRES	469 705,00	5 950,00	0,00	475 655,00	475 645,01
13933	PAE (PLAN D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE)	632,00	0,00	0,00	632,00	631,76
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 309 323,00	0,00	0,00	1 309 323,00	1 201 409,97
1641	EMPRUNTS EN EURO	5 922 000,00	0,00	0,00	5 922 000,00	2 500 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	5 922 000,00	0,00	0,00	5 922 000,00	2 500 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	2 650 000,00	0,00	2 650 000,00	2 649 792,27
2031	FRAIS D'ETUDES	259 000,00	0,00	0,00	259 000,00	116 846,78
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	CONSTRUCTIONS	0,00	9 100,00	0,00	9 100,00	9 100,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	200 000,00	1 292 070,00	0,00	1 492 070,00	764 516,35
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		12 303 000,00	3 951 170,00	0,00	16 254 170,00	8 540 255,40
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		13 612 323,00	3 951 170,00	0,00	17 563 493,00	9 741 665,37
TOTAL DEPENSES		61 453 736,93	-5 117 280,00	2 945 868,31	59 282 325,24	38 601 926,50

RECETTES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Reçu en préfecture le 07/07/2025 Publié le	Reportés 2024	Reportés 2024	Reportés 2024
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1064	RESERVES REGLEMENTEES	25 947,33	0,00	0,00	25 947,33	25 947,33	25 947,33
1068	AUTRES RESERVES	5 863 313,91	0,00	0,00	5 863 313,91	5 863 313,91	5 863 313,91
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		5 889 261,24	0,00	0,00	5 889 261,24	5 889 261,24	5 889 261,24
13111	AGENCE DE L'EAU	4 972 000,00	-4 014 500,00	0,00	957 500,00	773 824,85	773 824,85
13118	AUTRES	113 000,00	-113 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	REGIONS	700 000,00	-70 000,00	0,00	630 000,00	630 000,00	630 000,00
1313	DEPARTEMENTS	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	40 000,00	40 000,00
1318	AUTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		5 785 000,00	-4 167 500,00	0,00	1 617 500,00	1 443 824,85	1 443 824,85
1641	EMPRUNTS EN EURO	25 010 583,00	-5 003 311,00	0,00	20 007 272,00	14 600 000,00	14 600 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	5 922 000,00	0,00	0,00	5 922 000,00	0,00	0,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		30 932 583,00	-5 003 311,00	0,00	25 929 272,00	14 600 000,00	14 600 000,00
2111	TERRAINS NUS	0,00	0,00	0,00	0,00	213,52	213,52
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	213,52	213,52
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	28 380,00	0,00	28 380,00	28 379,09	28 379,09
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	0,00	0,00	0,00	0,00	6 134,40	6 134,40
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00	28 380,00	0,00	28 380,00	34 513,49	34 513,49
458201	OP COMPTE DE TIERS - TRX RACCORDEMENT PARTICULIER	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	17 092,06	17 092,06
CHAPITRE 458201 - OP COMPTE DE TIERS - TRX RACCORDEMENT PARTICULIER		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	17 092,06	17 092,06
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		42 706 844,24	-9 142 431,00	0,00	33 564 413,24	21 984 905,16	21 984 905,16
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	916 525,00	155 859,00	0,00	1 072 384,00	0,00	0,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		916 525,00	155 859,00	0,00	1 072 384,00	0,00	0,00
21311	BATIMENTS D'EXPLOITATION	0,00	11 113,00	0,00	11 113,00	11 112,63	11 112,63
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	27 009,00	0,00	27 009,00	27 009,00	27 009,00
2801	FRAIS D'ETABLISSEMENT	12 417,00	0,00	0,00	12 417,00	12 416,33	12 416,33
28031	FRAIS D'ETUDES	8 251,00	0,00	0,00	8 251,00	11 802,22	11 802,22
28033	FRAIS D'INSERTION	42,00	0,00	0,00	42,00	41,75	41,75
2805	Concessions, brevets,licences,marques,procédés,log	99 345,00	-52 170,00	0,00	47 175,00	40 832,28	40 832,28
28128	AUTRES TERRAINS	2 524,00	0,00	0,00	2 524,00	2 524,00	2 524,00
28131	BATIMENTS	1 535 362,00	-100 000,00	0,00	1 435 362,00	1 424 445,35	1 424 445,35
28135	INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	424,00	0,00	0,00	424,00	424,00	424,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	66 706,00	0,00	0,00	66 706,00	66 705,41	66 705,41
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	154 103,00	9 900,00	0,00	164 003,00	162 082,00	162 082,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	5 660 836,00	9 900,00	0,00	5 670 736,00	5 670 731,55	5 670 731,55
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	48 994,00	0,00	0,00	48 994,00	44 332,06	44 332,06
28156	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	58 686,00	0,00	0,00	58 686,00	58 685,60	58 685,60
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	101 733,00	0,00	0,00	101 733,00	101 732,56	101 732,56
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	43 053,00	11 200,00	0,00	54 253,00	51 554,00	51 554,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	48 942,00	0,00	0,00	48 942,00	43 280,12	43 280,12
28184	MOBILIER	1 583,00	480,00	0,00	2 063,00	2 054,00	2 054,00
28188	AUTRES	3 235,00	690,00	0,00	3 925,00	3 872,30	3 872,30
4817	PENALITES DE REAMENAGEMENT DE LA DETTE	627 000,00	0,00	0,00	627 000,00	626 881,21	626 881,21
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		8 473 236,00	-81 878,00	0,00	8 391 358,00	8 362 518,37	8 362 518,37
1641	EMPRUNTS EN EURO	5 922 000,00	0,00	0,00	5 922 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	5 922 000,00	0,00	0,00	5 922 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	2 650 000,00	0,00	2 650 000,00	2 649 792,27	2 649 792,27
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	603 750,00	0,00	603 750,00	603 735,34	603 735,34
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	420,00	0,00	420,00	415,90	415,90
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	259 000,00	0,00	0,00	259 000,00	116 846,78	116 846,78
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	200 000,00	697 000,00	0,00	897 000,00	169 465,11	169 465,11
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		12 303 000,00	3 951 170,00	0,00	16 254 170,00	8 540 255,40	8 540 255,40
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		21 692 761,00	4 025 151,00	0,00	25 717 912,00	16 902 773,77	16 902 773,77
TOTAL RECETTES		64 399 605,24	-5 117 280,00	0,00	59 282 325,24	38 887 678,93	38 887 678,93

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2024

285 752,43

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

-2 907 913,93

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024

-2 622 161,50